

Publié le 13 mars 2014.
Dernière modification : 18 mai 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

RATEAU, La Courneuve

turbines, compresseurs, turbocompresseurs...

1904

Auguste Rateau, ingénieur aux Ateliers et chantiers de Bretagne (ACB).

Le vrai dossier Guitel
Supplément au *Prévoir*, n °49, avril 2005
www.villedupre.fr/filemanager/download/27

[...] L'ingénieur des mines Auguste Rateau fonde en 1904 sa société pour exploiter ses propres « systèmes et procédés pour l'accumulation de vapeur ». Turbines, pompes, machines à vapeur. **La totalité de la fabrication se fait en Belgique.** Soucieux de se rapprocher du marché parisien, Auguste Rateau acquiert un hangar d'une superficie totale de 1.010 m² dans la petite commune ouvrière du Pré Saint-Gervais. L'usine de la rue Carnot démarre sa production en 1913.

L'usine est à son apogée durant l'entre-deux-guerres : on y fabrique du matériel pour la marine, l'automobile, l'aviation et les centrales hydroélectriques.

Les vastes terrains jouxtant l'usine servent de dépôts de fers et de tôles. À partir de 1934, la chaudronnerie devient l'activité principale de l'établissement, tandis que le secteur "constructions mécaniques" est transféré dans la nouvelle usine de La Courneuve. Après la seconde guerre mondiale, la réorganisation industrielle de l'entreprise Rateau impose une concentration des activités sur un même site. En 1947, elle abandonne définitivement l'usine du Pré vendue à F. Guitel et Étienne frères réunis et à Mobilor.

Publicité

(Bulletin mensuel de l'association des anciens élèves de l'École centrale lyonnaise, septembre 1920)

RATEAU

Photo : Turbo-Soufflante fournie aux Aciéries de Micheville
POMPES. ET VENTILATEURS CENTRIFUGES
MACHINES TOUJOURS DISPONIBLES EN MAGASIN
TURBINES, SOUFFLANTES, COMPRESSEURS
ACCUMULATEURS DE VAPEUR

Grand Stock de Robinetterie générale disponible
SOCIÉTÉ RATEAU 40, rue du Colisée — PARIS
AGENCE à LYON : 172, avenue de Saxe
SOCIÉTÉ RATEAU
40, rue du Colisée — PARIS

AGENCE À LYON : 172, Avenue de Saxe

=====

AUGMENTATIONS DE CAPITAL
Société Rateau
(*Revue générale du froid*, mars 1921)

Cette société, dont le siège est 40, rue du Colisée, a porté son capital de 6 millions à 11.250.000 francs par l'émission de 8.000 actions de 500 francs, et l'attribution de 2.500 actions entièrement libérées à la Société Belge des Appareils Rateau, en rémunération de son rapport.

PARTICIPATION SFFC DE 1922 À 1930

Société Rateau
(*Revue générale du froid*, juillet 1922)

Cette société a tenu, le 7 juin dernier, son assemblée générale annuelle. Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à 2.057.347 francs et l'assemblée a décidé la mise en répartition d'un dividende de 50 francs par action.

Société Rateau
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 27 juillet 1922)

On a introduit le 7 juillet, à la cote officielle, les actions de la Société Rateau, qui se négocient aux environs de 700 fr.

Cette entreprise est connue de longue date des milieux industriels. Elle l'est moins du public financier. Aussi croyons-nous utile de donner quelques renseignements à son sujet.

Elle a été constituée en 1903, à l'instigation de M. Rateau, l'ingénieur bien connu qui s'est adonné à l'étude de l'utilisation industrielle des gaz. Au début, l'affaire, constituée au modeste capital de 200.000 fr., n'était qu'un simple bureau technique destiné surtout à s'occuper de l'exploitation des accumulateurs de vapeur et des turbines de récupération. Mais peu à peu son action s'étendit à toutes les turbomachines Rateau, turbines à vapeur, pompes, ventilateurs, soufflantes et compresseurs centrifuges, et la société se transforma, en 1918, en une entreprise de construction mécanique au capital de 6 millions. Celui-ci a été, depuis lors, porté progressivement jusqu'à son chiffre actuel de 15.250.000 fr., en 30.500 actions de 500 fr.

Il existe, en outre, 2.000 parts de fondateur, qui ont droit à 40 % des bénéfices après versement d'un intérêt de 5 % aux actions et de 10 % du solde au conseil d'administration. Les 60 % restants appartiennent aux actions.

La Société Rateau exploite pour ses fabrications trois usines, dont deux sont situées dans la région parisienne, à La Courneuve et au Pré Saint-Gervais, et la troisième à Muysen-les-Malines, en Belgique. Celle-ci était, jusqu'à l'année dernière, exploitée par une société filiale, mais au cours de 1921, la Société Rateau a absorbé complètement cette filiale. Elle a conclu, en outre, des accords pour la construction de ses appareils avec la Société générale de constructions mécaniques, les Ateliers et chantiers de Bretagne et la Société John Cockerill. Elle a, en outre, une filiale en Russie, la Société

russo-française des usines électro-mécaniques, dont les titres ne sont portés au bilan que pour mémoire.

Au point de vue commercial, la Compagnie a organisé des succursales, agences et dépôts en France et à l'étranger, qui lui permettent d'être en contact avec sa clientèle et de fournir rapidement devis et études.

Enfin, la société a tenu à garder son caractère d'études techniques, et elle dispose à Paris d'un bureau central de direction technique et commerciale comprenant environ deux cents ingénieurs, spécialistes ou employés.

Ajoutons que la société a participé à la constitution récente, en participation avec les Acières de Longwy, de la Société Longovica, au capital de 20 millions, qui a pour but l'exportation des produits français de métallurgie, fonderie et mécanique.

À la suite de sa fusion, réalisée l'année dernière, avec la filiale belge, la société possède maintenant un ensemble de terrains industriels de 290.000 mètres carrés environ, avec près de 35.000 mètres carrés de surface couverte.

Le conseil d'administration reflète le caractère scientifique qui a valu à la société sa notoriété. Il est composé de MM. Rateau, membre de l'Institut, président ; Chabert [sic : Chaleil], ancien élève de l'École polytechnique ; Defays, ingénieur des Arts et Manufactures, du génie civil et des mines ; docteur Marchoux, professeur de l'Institut Pasteur ; Marnier, ingénieur ; Sohm, ingénieur en chef des travaux du jour des mines de Bruay ; Zatouroff, ingénieur.

Depuis qu'elle est entrée dans la phase d'exploitation industrielle directe, la Société Rateau a obtenu les résultats suivants :

	Bénéfice	Dividende
1918	1.574.150	40
1919	—	25
1920	2.097.725	50
1921	2.057.347	50

Si l'on met à part l'exercice 1919, période de transformations pendant laquelle la société a dû se réadapter aux travaux de paix, la progression des bénéfices et des dividendes apparaît satisfaisante, bien que les capitaux nouveaux n'aient pas encore pu donner tout leur rendement. En effet, ce n'est qu'en juillet 1921 que le capital a été définitivement porté de 11.250.000 fr. à 15.250.000 fr., son chiffre actuel.

La crise industrielle générale ne s'est pas, comme on le voit, traduite par une diminution sensible des bénéfices. Les appareils de la société s'adressent, en effet, aux industries les plus variées, aux travaux publics, à la marine, la guerre, l'aviation, l'agriculture, etc., et cette diversité même lui donne une stabilité que n'ont pas beaucoup d'industries plus spécialisées.

Le bilan au 31 décembre 1921 se résume comme suit :

ACTIF	
Immobilisations	19.366.212
Portefeuille-titre	1.150.643
Marchandises, fabrications	11.098.111
Débiteurs et disponibilités	17.366.334
Comptes divers	90.616

	<u>49.071.916</u>
PASSIF	
Capital	15.250.000
Obligations	5.000.000
Réserves	2.134.270
Avances sur travaux	6.994.131
Exigibilités	15.430.866
Comptes d'ordre	2.168.859
Profits et Pertes	2.093.740
	<u>49.071.916</u>

La situation financière est bien équilibrée et la trésorerie largement assurée, le fonds de roulement net dépassant 13 millions.

Le dernier rapport du conseil d'administration signale que le carnet de commandes à la date du 1^{er} janvier 1921 était d'environ 40 millions de fr. et déclare : « Grâce au bloc puissant de spécialités importantes, mais d'un usage très courant pour l'industrie, que constituent nos affaires, nous avons le bon espoir que notre société restera parmi les moins atteintes par la crise actuelle, et qu'elle pourra bénéficier de la reprise dès que celle-ci se manifesterà ».

Avec son personnel scientifique, son outillage où se rassemblent les données les plus modernes de la technique, sa vaste représentation en France et à l'étranger, la Société Rateau forme un ensemble industriel remarquablement homogène, auquel la diversité de sa clientèle assure un volume d'affaires régulier et qu'on peut espérer voir s'accroître progressivement.

SFFC
(*Le Journal des débats*, 23 avril 1923)

Le rapport passe en revue la situation des affaires auxquelles la Société Financière s'est intéressée en France et aux colonies : la Société Rateau, dont elle a introduit les actions à la Bourse de Paris...

SOCIÉTÉ RATEAU
(*Le Journal des finances*, 26 mai 1923)

Du 25 mai au 15 juin, émission à 625 fr. de 19.500 actions nouvelles de 500 fr., dont 15.250 réservées à titre irréductible aux anciens actionnaires, à raison de 1 action nouvelle pour deux anciennes (coupon numéro 4) : Société financière française et coloniale [SFFC], Banque Transatlantique, Comptoir d'Escompte.

Société Rateau
(*Revue générale du froid*, mai-juin 1923)

Les comptes de cette société, soumis à l'assemblée du 30 avril, accusent pour l'exercice clos au 30 juin 1922 un bénéfice net de 2.298.273 fr., contre 2.057.347 fr. pour l'exercice précédent.

Le dividende, qui n'est pas encore fixé définitivement, sera sensiblement le même que celui de l'année dernière (50 fr.). L'actif réalisable s'élève au total à 26.086.629 fr., en regard d'exigibilités s'élevant à 20.198.282 fr. Malgré la crise actuelle, le carnet de commandes comprend un chiffre notablement accru.

Société Rateau
(*Revue générale du froid*, octobre-novembre 1923)

L'assemblée extraordinaire tenue le 20 juillet, au siège, 40, rue du Colisée, à Paris, sous la présidence de M. Rateau, président du conseil d'administration, a régularisé la récente augmentation du capital, porté de 15.250.000 fr. à 25 millions. Les statuts ont été modifiés en conséquence et en particulier l'article 7.

SFFC
(*Le Journal des débats*, 19 mai 1924)

La Société Rateau a dû, elle aussi, augmenter son capital pour pouvoir exécuter des commandes importantes. Ayant grandi très vite, cette société ne possède pas encore de réserves assez larges pour alimenter sa trésorerie. Elle doit mener de front l'exécution de ses commandes et l'achèvement d'un outillage compliqué par la diversité même de ses travaux. Mais les bénéfices que lui assurent un carnet de commandes en constante et forte progression lui permettront de renforcer sa situation financière.

COMPTES RENDUS FINANCIERS
Société Rateau
(*Revue générale du froid*, juin-juillet 1924)

L'assemblée ordinaire a eu lieu le 20 juin au siège, 40, rue du Colisée, à Paris, sous la présidence de M. Rateau.

Les actionnaires ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923, les bénéfices nets atteignent 2.486.588 fr. 59, non compris le report antérieur de 31.481 fr. 40, contre 2 millions 298.273 fr. 34 en 1922. Le dividende a été fixé à 5 %, soit 25 fr. brut par titre.

Le rapport du conseil fait ressortir que ce résultat est satisfaisant puisque le nouveau capital investi dans l'entreprise au cours de l'année n'a pas encore pu produire son effet sur l'exercice dont il est rendu compte. Ce capital a été pour majeure partie affecté à l'exécution du programme de développement des usines, et plus particulièrement de celle de la Logette. Or, c'est au cours de la présente année et des suivantes que le rendement de l'usine de la Logette, permettra de développer les sorties d'ateliers et, par conséquent, les bénéfices.

Une part de ces ressources nouvelles a servi à renforcer le fonds de roulement très important nécessité par le développement général des affaires et, principalement, par les travaux de la Marine.

Au cours de l'exercice, la société a, en dehors de ses appareils courants : turbines, pompes, ventilateurs, compresseurs, robinetterie, réalisé eu développé plus spécialement les turbopompes à grande vitesse avec génératrices électriques, pompes ou ventilateurs-compresseurs ; les aéro-ventilateurs avec turbines à air comprimé, les turbopompes monoblocs pour l'alimentation des chaudières, les turbo-ventilateurs pour balayage de Diesel, souffleries de chaudières et tirages de locomotives, les turbocompresseurs pour aviation, les turbines à air comprimé pour torpilles, les ventilateurs-brûleurs pour chaudières à mazout, les moteurs-submersibles, etc.

En outre, un certain nombre de brevets ont été pris par la société et elle s'est intéressée à une spécialité brevetée concernant le réchauffage et l'alimentation automatique des locomotives dont elle espère de larges applications, car elles donnent la possibilité d'une économie de combustible relativement considérable.

Enfin, après avoir rappelé que le chiffre des commandes en 1923 a été supérieur de 15 millions à celui de l'année précédente, le rapport ajoute que les ateliers de la société sont pourvus, à l'heure actuelle, d'un carnet de commandes qui dépasse 40 millions.

Annuaire industriel, 1925.

RATEAU (Société), Siège social : 40, r. du Colisée, Paris, 8^e. T. Elys. 19-02, 49-90 et 61-19. Ad. t. Turmachi-Paris. Soc. an. au cap. de 25.000.000 de fr. Conseil d'adm. : MM. Auguste Rateau, off. de la Lég. d'hon., membre de l'Institut ; Paul Chaleil, chev. de la Lég. d'hon., anc. élève de l'École polytechnique ; [Victor Defays, ing. E. C. P., du Génie civil et des Mines, prof. de l'Université de Louvain](#) ; Dr Émile Marchoux, commandeur de la Lég. d'hon., prof. de l'Institut Pasteur ; Vitali Marmer, ing. ; Michel Sohm, chev. de la Lég. d'hon., ing. en chef des travaux de jour des Mines de Bruay ; Chamir Zatouroff, ing. ; Octave Homberg, Prés. de la Soc. Financière Française et Coloniale [SFFC]. Usines : La Logette, 117, route de Flandre, La Courneuve (Seine) ; Ateliers de Constructions mécaniques et de robinetterie générale, fonderie de fonte, de bronze et d'aluminium : 30, r. Carnot, Le Pré-St-Gervais (Seine). [Ateliers de constructions mécaniques : Muysen-les-Malines \(Belgique\) ; fonderie de fonte et ateliers de constructions de chaudières basse pression](#) ; superficie totale des ateliers : 280.000 m². dont 35.000 m² couverts, nombre d'ouvriers : 1.250. Organisations ouvrières : restaurant ouvrier, infirmerie. La Soc. Rateau est affiliée de la Caisse de compensation de la Région parisienne. Magasin d'exposition : 60, r. La Fayette, Paris, T. Cent. 19-99.- Agences : 58, bd Richard-Lenoir, Paris. T. Roq. 11-98 ; 18, bd Victor-Hugo, Lille, T. 29-95 ; 172, av. de Saxe, Lyon, T. Vaudrey 4-57 ; 60, r. Stanislas, Nancy. T. 11-60 ; 170, cours de la Marne, Bordeaux. T. 48-29 ; Marseille : 15, quai Duquesnoy, Bruxelles, Belgique. — Dépôts en France et aux Colonies : Alais, Amiens, Avignon, Bourges, Brest, Carcassonne, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, Nantes, Nice, Rennes, Roubaix, Saint-Quentin, Reims, Tours, Valenciennes, [Alger, Casablanca, Oran, Tunis.](#) [Dépôts à l'Étranger : Gand, Liège, Charleroi, Anvers. Madrid, Burgos, Porto, Valence, Lisbonne, Buenos-Ayres, Rio-de-Janeiro, Calcutta.](#)

Pompes centrifuges et à piston : pompes pour liquides spéciaux, pompes à incendie, pompes de électropompes, motopompes, turbopompes, pompes alimentaires, centrifuges. Ventilateurs industriels : soufflants, aspirants, mus par turbine à vapeur ou moteur électrique. Types centrifuge, hélicoïde ou hélicocentrifuge. — Compresseurs centrifuges et à piston avec moteur électrique, turbocompresseurs. Machines soufflantes, turbosoufflantes. — Turbines à Vapeur pour toutes puissances et toutes applications à haute pression, à basse pression, mixtes à contre pression ou à soutirage, à récupération de vapeur d'échappement avec régulateur de flux. Turbines marines. — Accumulateurs de vapeur. Robinetterie générale pour eau, vapeur, air, gaz : Vannes, clapets de retenue. Robinets de chauffage, soupapes pour Vapeur saturée et surchauffée, robinets à boisseau. — Instruments de mesure et de régulation pour eau,

gaz et vapeur : régulateurs-amplificateurs pour le contrôle automatique de la pression, indicateurs de débit, soupapes de sûreté, purgeurs automatiques, manomètres, indicateurs de niveau à distance, appareils pour mesurer le degré de la vapeur, etc. Toutes installations utilisant des pompes, ventilateurs ou turbines à vapeur : service des mines, service de bord, stations de pompage, épuisement des formes de radoub, aérage des tunnels, soufflage des foyers, utilisation des vapeurs d'échappement, aspiration des poussières, tirage mécanique, transport pneumatique, etc. (27-2090).

Voir annonces : page face carton « Plan de la classification » (1^{er} volume) ; Verso pages jaunes « Gaz comprimés ou raréfiés », 491, « Chauffage. Ventilation. Réfrigération », 496, et « Canalisations et robinetterie », 522 ; Garde R. (3^e Volume)

SFFC

(Le Journal des Débats, 29 juin 1925)

La Société Rateau a développé ses affaires et s'impose de plus en plus par ses spécialités (turbocompresseurs pour l'aviation, pompes Dabeg pour les locomotives, machines pour la marine). Les bénéfices de 1924 accuseront des progrès satisfaisants pour les actionnaires.

Société Rateau

(Revue générale du froid, juin-juillet 1926)

Les comptes de l'exercice 1925 présentés à l'assemblée du 23 juin font ressortir un bénéfice net de 5.056.209 fr. contre 518.897 fr. en 1924. Le conseil propose un dividende de 25 fr. par action comme l'an dernier.

SOCIÉTÉ RATEAU

(Le Journal des finances, 30 juillet 1926)

La Société Rateau se contente de consolider ses positions à 450. Cette affaire, peu connue du public, semble négligée et son action nous paraît très bon marché. Rappelons que ses bénéfices sont montés de 2 millions 486.589 francs en 1923 à 4.518.889 francs en 1924 et à 5.043.202 francs en 1925. Une politique prudente a permis à la société de renforcer ses amortissements et réserves et de consolider sa situation financière. Celle-ci fait ressortir d'un exercice à l'autre, une amélioration d'environ 4.500.000 francs, les immobilisations s'étant accrues de moins de 360.000 francs l'an dernier.

La société a entamé l'exercice en cours avec 50 millions de commandes en carnet.

Ses affaires maritimes semblent appelées à une grande extension. On sait que la Société Rateau s'est spécialisée depuis sa fondation dans l'exploitation des procédés Rateau appliqués aux turbines. Les essais pratiqués sur les machines auxiliaires sortant de ses ateliers ont obtenu un plein succès et ces appareils doivent être posés sur la totalité des nouvelles unités que la marine militaire française a décidé de mettre en chantier. Pour les marines étrangères, les appareils commencent également à recevoir d'intéressantes applications.

Les valeurs à suivre
RATEAU
(*Le Journal des finances*, 24 septembre 1926)

Nous avons conseillé dans notre dernière circulaire privée, comme valeur d'attente, l'acquisition à 530 fr. de l'action de la Société Rateau.

Cette société jouit d'une réputation mondiale pour la construction des turbines à vapeur et des ventilateurs. Les redevances que lui consentent divers licenciés traduisent celle supériorité technique. Le dernier dividende de 25 fr., qui n'absorbait qu'une faible part des bénéfices, est des plus extensibles. Enfin, l'affaire se rattache au groupe Homberg [SFFC], motif de hausse déjà suffisant à lui seul. Dernier cours de l'action : 550.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 mars 1927)

.....
La Société Rateau a continué, au cours de l'exercice, à développer notablement son chiffre d'affaires. Ses succès techniques, déjà si remarquables les années précédentes, se sont encore affirmés et ce sont ses machines qui ont permis d'obtenir le record de vitesse sur mer et les records du monde d'altitude en avion.

La diversité et l'importance de ses spécialités ont donné à la Société Rateau le privilège de rester peu atteinte par les crises et il semble que, cette fois encore, elle conservera ce précieux avantage.

L'effort financier que fait la Société sur elle-même depuis deux ans, en vue d'améliorer sa trésorerie, a été poursuivi malgré les fluctuations des changes et le développement des moyens de production. Dans l'ensemble, l'exercice 1926, dont les résultats bénéficiaires s'annoncent favorablement, marquera pour la société Rateau d'importants progrès au point de vue industriel comme au point de vue financier et l'on voit approcher le moment où, après avoir sagement constitué un fonds de roulement autonome, elle pourra se montrer plus libérale dans ses répartitions.

RATEAU
(*Le Journal des finances*, 24 juin 1927)

Rateau est ferme à 540 après l'assemblée ordinaire du 21 courant qui a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1926, dont le solde bénéficiaire s'élève à la somme de 6.197.098 fr. 20. Le dividende fixé à 30 francs brut par action, avec attribution de la part correspondante aux parts bénéficiaires, sera mis en paiement à partir du 1^{er} juillet 1927.

Par comparaison avec le bilan au 31 décembre 1925, le bilan de 1926 montre, en chiffres arrondis que, d'une part, le passif exigible (crédoeurs divers), 21.719.070 francs est resté sensiblement le même, tandis que l'actif réalisable s'est accru de 10 millions. D'autre part, le rapport mentionne que pendant l'année 1926, le chiffre d'affaires s'est accru d'environ 28 millions de francs, et, qu'au début de la présente année, le carnet de commandes avoisinait 70 millions de francs.

.....

Depuis le 15 juin, les 10.000 obligations 6 % de cette société sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant et inscrites à la première partie du Bulletin de la Cote. Ces obligations de 500 fr. 6 % libérées, et au porteur, ont été émises à 490 francs et sont amortissables en 20 ans, de 1925 à 1944, soit au pair par tirages au sort annuels en novembre, soit par rachats en Bourse, sous réserve de remboursement anticipé. L'intérêt annuel est de 30 francs net d'impôts français présents et futurs, payable par semestre les 15 mai et 15 novembre.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE
Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1928
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 avril 1928)

.....
Le développement de la Société Rateau s'est poursuivi pendant l'année dernière, sans que la crise dont a souffert l'industrie de la construction mécanique en ait ralenti le rythme ; c'est qu'en effet, la qualité des appareils de la Société, qui résulte autant de la valeur scientifique de leur conception que du fini de leur exécution, lui confère une situation privilégiée sur le marché national comme à l'exportation. Pour ne mentionner que le département Marine, la Société s'est vu attribuer dans les derniers programmes de la marine nationale française une part prépondérante des machines auxiliaires et même la totalité pour certaines catégories ; des fournitures analogues très importantes ont été également faites à des marines étrangères.

Les résultats financiers de l'exercice sont en progression par rapport à ceux du précédent, mais le Conseil poursuivra sans doute, cette année encore, la politique de prudence qui lui a permis de redresser la situation financière de la société en constituant un fonds de roulement autonome et proposera vraisemblablement soit le maintien du dividende, soit une légère augmentation par rapport à l'an dernier.

RATEAU
(*Le Journal des débats*, 26 juin 1928)

L'assemblée ordinaire tenue le 22 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1927 se soldant par un bénéfice net de 7.031.606 fr. Elle a fixé le dividende à 30 fr. brut payable à partir du 1^{er} juillet. L'assemblée a réélu administrateurs MM. Chaleil et Marner ; elle a ratifié la nomination comme administrateur de M. Gustave Nobel.

Rateau
Société Générale de Constructions Mécaniques
(*Le Journal des finances*, 11 janvier 1929)

Rateau a franchi cette semaine une nouvelle étape de hausse à 1.045.
La Société est sur le point de conclure une entente avantageuse avec la Société Générale de Constructions Mécaniques. Le rapport du conseil, lu à l'assemblée générale de cette dernière, le 27 décembre, s'exprime ainsi à ce sujet :

Il est apparu comme logique de concentrer les services sous la direction de M. Rateau, et de donner aux usines des deux sociétés les meilleures possibilités de spécialisation pour les divers types de machines à construire. Ce but ne pouvait pas être

atteint par des simples accords commerciaux ; et il exigeait ou bien la fusion des deux sociétés, ou un contrôle commun.

Cette seconde formule a été préférée pour la raison essentielle, qu'elle maintenait l'autonomie de la Société générale de Constructions Mécaniques et lui permettait le libre développement de la vente et de la construction de ses spécialités autres que les appareils Rateau, tels que les moteurs Diesel marins ou terrestres pour lesquels sa réputation est déjà solidement établie, ainsi que pour les machines à vapeur à piston qui ont fait sa renommée depuis près d'un siècle.

C'est dans cet esprit que la Société compte, avec l'aide de la Société Rateau, étendre les accords existants ou préparés avec, divers établissements ou chantiers, et plus spécialement avec les Ateliers et Chantiers de Bretagne qui font eux-mêmes partie, principalement par les groupes marins, du Groupement Rateau.

L'opération ainsi réalisée paraît avantageuse à la fois à la Société Générale de Constructions Mécaniques et à la Société Rateau elle-même par le contrôle général que cette dernière pourra ainsi mieux assurer pour l'ensemble des appareils Rateau.

Le nouveau conseil comprend, sous la présidence de M. A Rateau, MM. P. Chaleil, [J\[acques\] Faure-Beaulieu](#), A. Garnier, P. Germain et F. Niel.

RATEAU

(Le Journal des finances, 12 juillet 1929)

Émission, au prix de 650 francs, de 25.000 actions nouvelles de 500 francs, Jouissance juillet 1929. dont la souscription, ouverte du 4 au 25 juillet inclus, est réservée aux actionnaires anciens, à raison de 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes, à titre irréductible.

Les souscriptions sont reçues contre remise du coupon n° 10.

NOMINATIONS SOCIÉTÉ RATEAU

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 février 1930, p. 154)

À la suite du décès du président Rateau, le conseil, réuni le 11 février, a nommé pour le remplacer M. Léon Guillet, membre de l'Institut, directeur de l'École centrale.

M. Paul Chaleil, administrateur-directeur général, a été nommé vice-président, avec maintien dans ce poste de la délégation générale.

Marcel Champin, président de Louvroil-Recquignies et vice-président de la Soc. française d'études et d'entreprises, a été nommé administrateur.

[Le conseil a enregistré la démission d'Octave Homberg.](#)

Création d'un comité de direction composé de MM. Chaleil, Champin et René Margot-Noblemaire.

La société bénéficiait des conseils de M. Portevin, maître de conf. à l'École centrale p. la métallurgie, et, par son associée, la Société générale de constructions mécaniques, elle avait déjà pour collaborateur technique M. C. Monteil, prof. de mécanique à l'École centrale et au Conservatoire des Arts et métier dont les fonctions auprès de la Soc. Rateau ont été étendues.

La disparition de l'exceptionnelle valeur que constituait pour la société la présence de M. Rateau pour la haute technique, en particulier pour les questions maritimes, a amené la société à faire appel aux conseils de l'ingénieur général du génie maritime (C.R.) C. Raclot.

Enfin, M. Le Thomas, ingénieur principal du génie maritime (C.R.), professeur à l'École supérieure de fonderie, a été nommé ingénieur-conseil pour les travaux de fonderie de la société.

Société financière française et coloniale

Assemblée ordinaire du 5 mai 1930
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 mai 1930)

.....
Société Rateau. — Appelés par son fondateur, il y a plusieurs années déjà, à garantir une augmentation de capital, nous n'avions cessé d'apporter à cette société un concours et un appui dont il est incontestable qu'elle a profité très largement. Toutefois, lors de la récente disparition du regretté M. Rateau, le groupe qui détient la majorité des actions de la Société n'ayant pas cru devoir nous faire la place que justifiaient, selon nous, à la fois nos services passés et le rôle que nous avons encore à jouer dans l'intérêt de tous, nous avons estimé que notre représentant devait se retirer du conseil. Nous n'en continuons pas moins à former des vœux sincères pour la prospérité de cette intéressante entreprise.

RATEAU

(*Le Journal des finances*, 13 juin 1930)

Rateau, ramené un moment jusqu'à 780, se rétablit mercredi à 815, cours amplement justifié par le dividende de 50 fr.

.....

Le versement du troisième quart, soit 125 francs sur les actions émises en juillet 1929, devra être effectué le 15 juillet 1930 au plus tard.

En l'honneur d'Auguste Rateau

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1930, p. 1040)

=====

Rateau

(*Le Journal des finances*, 6 février 1931)

L'action Rateau a enregistré depuis le mois de juin 1930 une baisse importante des environs de 1.135 à 700, cours auquel elle se traite actuellement. A ce prix, son rendement, sur la base du dividende de 50 francs, réparti l'an dernier, s'établit à 5,45 % net. Il y a là de quoi surprendre ceux qui considèrent l'importance du chemin parcouru par la société depuis la guerre, surtout lorsque l'on retient l'entrée, l'an dernier, dans le conseil du président de Louvroil et Recquignies [Marcel Champin], dont la nomination a coïncidé avec la démission du représentant [O. Homberg] de la

Financière française et coloniale, départ qui marquait d'ailleurs la fin des relations existant depuis longtemps avec ce groupe.

La Société Rateau, spécialisée dans la fabrication des turbines, compresseurs, turbocompresseurs, etc., a acquis dans ce domaine une place de premier plan, grâce à la qualité de ses appareils et, surtout, grâce à leur exclusivité, car ils sont pour la plupart protégés par des brevets. Aussi, au fur et à mesure que s'est accrue sa puissance industrielle, l'affaire a-t-elle obtenu des résultats bénéficiaires en forte progression :

	Recettes brutes d'exploit.	Bénéfice net	Divid. total	Divid. par action
	(en 1.000 fr.)			(en fr.)
1922	3.186	2.298	1.725	50
1923	9.675	2.486	1.250	25
1924	12.232	4.518	1.250	25
1925	13.770	5.043	1.250	25
1926	16.689	6.197	1.620	30
1927	19.309	7.031	1.620	30
1928	17.465	8.023	2.700	60
1929	17.407	8.003	2.890	50

Deux constatations s'imposent à la lecture de ce tableau : en premier lieu, la proportion des bénéfices nets par rapport aux recettes brutes s'est améliorée sensiblement au cours des derniers exercices, (traduisant une compression efficace des frais généraux. En second lieu, les sommes payées à titre de dividende ne représentent guère, en moyenne, que 32 % environ des profits disponibles, le surplus allant aux provisions et réserves.

La gestion paraît offrir ainsi de réelles garanties de compétence et de prudence, ces dernières étant d'ailleurs confirmées par la présence au bilan de 16 millions de réserves diverses représentant 44 % du montant des immobilisations. Le développement des affaires sociales qui s'est traduit en 1929 par une augmentation des fabrications en cours, de 27 millions à plus de 40 millions, a nécessairement entraîné un rétrécissement de la trésorerie. Pour rendre à cette dernière l'aisance nécessaire, la Société a émis en 1930 un emprunt obligataire 4 1/2 % de 25 millions. L'émission de cet emprunt marque un changement de méthode qui mérite d'être signalé. Jusqu'à cette date, en effet, la Société avait eu recours à des crédits bancaires (13 millions au dernier bilan), évidemment beaucoup plus onéreux qu'un emprunt obligataire au taux de 4 1/2 %.

On ignore encore comment se présenteront les résultats de l'exercice qui a pris fin le 31 décembre dernier. Bien que la société ait continué à enregistrer des commandes importantes, notamment, pour les Marines française et étrangères, il est vraisemblable que l'exercice accusera le contrecoup de la crise générale. Il est donc possible que le chiffre des bénéfices nets soit inférieurs aux 8 millions de l'an dernier.

Il faut tenir compte, d'autre part, que les 25.000 actions nouvelles, créées en 1929, pour fixer le capital à 37.500.000 francs, vont participer pleinement, pour la première fois, aux bénéfices de l'exercice. Enfin, ce dernier supportera, au moins partiellement, la charge de l'emprunt obligataire de 25 millions.

La crainte d'une réduction momentanée du dividende explique donc, en partie, la baisse de près de 40 % enregistrée depuis un an sur l'action Rateau. Il ne paraît pas

impossible également que la liquidation du paquet de titres, constitué au début de l'an dernier par le groupe de la Financière, Française et Coloniale [SFFC], en vue d'acquérir le contrôle de Rateau [pour céder ensuite sa participation à meilleur compte], ait pesé lourdement sur les cours et créé un « flottant » important dont la résorption n'est évidemment pas facilitée par les circonstances actuelles.

Rateau
(*Le Journal des finances*, 10 avril 1931)

Les ventes qui ont pesé la semaine dernière sur l'action Rateau paraissent avoir pris fin et le titre se stabilise vers 650.

Rateau
(*Le Journal des finances*, 15 mai 1931)

Les obligations 6 %, étant appelées au remboursement anticipé, ont cessé d'être négociables à la Bourse le 15 mai.

RATEAU
(*Le Journal des finances*, 19 juin 1931)

RATEAU fléchit brusquement de 626 à 595, en apprenant que le Conseil proposera à l'assemblée du 24 juin de ramener le dividende de 50 à 40 francs par action.

Rateau
(*Le Journal des finances*, 25 mars 1932)

La Société Rateau, indique que depuis le début de 1932, son chiffre d'affaires est plutôt en progrès sur la moyenne de l'année dernière. Le carnet de commandes serait convenablement garni et l'usine de La Courneuve, où se trouvent maintenant concentrées les fabrications mécaniques, reprend l'embauchage.

Ces indications confirment les nouvelles rassurantes déjà publiées en décembre 1931, sur la situation de la société, au moment où, devant la baisse profonde des titres de cette dernière, actionnaires et obligataires avaient conçu de sérieuses inquiétudes à son sujet. Depuis le début de l'année, les cours se sont redressés à la faveur de la reprise générale ; mais l'action, qui vaut actuellement 450 contre 269 au plus bas, reste encore au-dessous de son nominal de 500 francs. Quant à l'obligation 4 1/2 % de 1.000 francs, tombée un moment à 440, elle est encore assez loin du pair à 690. On est donc amené à se demander si deux années de crise n'ont pas modifié la structure d'une affaire qui, sans être de très grande envergure, occupe néanmoins dans un compartiment assez spécial de la construction mécanique, un rang favorable.

Industriellement, Rateau n'a commencé à se ressentir de la crise qu'à la fin de 1930. Les résultats de l'avant-dernier exercice se sont traduits par un bénéfice record de 8.647.000 francs contre 8 millions en 1929. On ne possède encore aucune indication

sur les résultats de 1931, qui ne seront comme d'habitude connus qu'en juin. Sans doute serait-il imprudent d'escompter que la société sera en mesure d'aligner cette année, un bénéfice égal au précédent. Mais il faut tenir compte que Rateau, en tant qu'entreprise spécialisée, jouit d'une situation relativement privilégiée. La société a acquis dans la fabrication d'un appareillage assez complexe — turbines pour navires, compresseurs, turbocompresseurs pour l'aviation — une réelle avance grâce aux inventions remarquables de son fondateur. Ces fabrications sont protégées par des brevets assurant à l'entreprise leur exclusivité. Elle se trouve, ainsi, plus que d'autres, à l'abri de la concurrence. Autre avantage, la Société a vu son type de turbine adopté par la Marine nationale dont elle reçoit des commandes importantes en période de crise. D'autre part, les sociétés qui travaillent également pour la Marine doivent se faire licencier par Rateau en ce qui concerne les turbines. C'est le cas notamment des Établissements Schneider.

Il n'est donc nullement impossible que la société soit en mesure de présenter cette année, en dépit des circonstances, un excédent bénéficiaire permettant de rémunérer le capital sur une base encore intéressante. L'année dernière, la répartition d'un dividende de 40 francs n'a absorbé, y compris les tantièmes, que 3.500.000 fr. sur un bénéfice de 8.647.000 fr. Les réserves ont reçu plus de 5 millions, ce qui a contribué à renforcer une situation financière qui, avant l'affectation du solde bénéficiaire, présentait déjà des caractéristiques rassurantes. Les immobilisations, amortissements déduits sont portées pour 50 millions. On trouve au passif 15 millions de réserves. Les éléments d'actif disponibles ou réalisables atteignent une centaine de millions, dont. 41 millions de travaux en cours, en regard de 36 millions d'exigibilités.

Il semble donc que la forte baisse des actions et des obligations Rateau au-dessous du pair soit due surtout à des causes d'ordre boursier. Il est possible que l'assimilation par le marché des 25.000 actions nouvelles introduites en août 1931, en pleine période de marasme, ait été difficile. Il est possible également que l'on ait mal interprété la fermeture de l'usine du Pré-Saint-Gervais, alors qu'elle répondait surtout aux nécessités d'une concentration industrielle à l'usine de La Courneuve. Toujours est-il que la capitalisation boursière actuelle d'une cinquantaine de millions, obligations comprises, ne paraît pas correspondre à la valeur intrinsèque et à la productivité de l'affaire.

A leurs cours actuels de 450 fr. pour l'action et 690 fr. pour l'obligation, les deux titres — sauf fêlure tout à fait invisible dans la situation sociale — ne devraient pas présenter grand risque.

La Courneuve
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} février 1933, p. 78)

Inauguration d'une rue Auguste-Rateau.

Émailleries Réunies
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 1^{er} août 1932)

Perte de 1932 : 56.880 fr., portant le solde déficitaire, total à 149.304 francs.

Société Rateau
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 1^{er} août 1933)

En dépit des circonstances défavorables, le carnet de commandes de la société est relativement bien garni. C'est ainsi qu'au début de l'exercice en cours, le nombre et la qualité des commandes étaient du même ordre qu'au début de 1932, et correspondraient à environ 7 mois de travail. La Société d'exploitation des appareils Rateau (accumulateurs de vapeur) a été fondée en 1903. Elle est spécialisée dans l'équipement des usines et plus particulièrement des centrales électriques, en appareils hydrauliques et à vapeur.

L'actif industriel et commercial de la société comprend trois usines et de nombreuses agences en France et à l'étranger. D'autre part, elle accorde des licences à des concessionnaires, tels que les Chantiers de Bretagne, la Générale de Constructions mécaniques, Schneider, etc.

Le fonds social, de 200.000 fr. à l'origine, a été porté par étapes successives à 37 millions 500.000 fr. (1929). Il existe, en outre, une dette obligataire qui figurait au bilan au 31 décembre 1932 pour 23.976.000 fr.

C'est surtout depuis 1921, que l'affaire s'est développée d'une façon satisfaisante. Aussi, le bénéfice qui dépassait à peine cette année là, 2 millions de francs, s'est élevé progressivement jusqu'à 8.632.000 fr. en 1930. La crise survenant à ce moment, le bénéfice revint à 4.027.000 fr. en 1931. En 1932, il s'est élevé à 4.041.100 fr.

Malgré l'accroissement presque ininterrompu des bénéfices, le dividende de 50 fr., en 1922, fut réduit à 25 fr. en 1923 pour rester trois ans à ce niveau, passer à 30 fr. en 1926 et 1927 et à 50 fr. en 1928 et 1929, de nouveau réduit à 40 fr. en 1930, 15 fr. en 1931 et maintenu à ce chiffre en 1932.

Ces répartitions assez substantielles n'ont pas empêché le conseil de doter largement les fonds de prévoyance. Aussi, au dernier bilan, la situation financière de l'affaire était saine. À 48 millions d'immobilisations s'entendant après d'importants amortissements, s'opposaient, en effet, plus de 11 millions de réserves diverses.

Quant à la trésorerie, elle était au large. En regard de 1.595.000 fr. de disponible et plus de 65 millions de réalisable, les exigibilités ne dépassaient que de peu 28 millions.

SOCIÉTÉ RATEAU
(*Le Journal des débats*, 26 mai 1935)

Les résultats bruts de 1934 se chiffrent à 9.256.858. contre 8.774.109 fr. en 1933. Après déduction des frais généraux, charges et divers, le bénéfice net ressort à 2.366.415 fr. contre 1.217.708 fr.

Report antérieur compris, le total créditeur s'établit à 2.392.910 fr. On peut escompter qu'il sera proposé à l'assemblée du 6 juin d'affecter, comme l'an dernier, le solde bénéficiaire aux amortissements.

Le croiseur « Gloire » a été lancé ce matin à Bordeaux
(*Le Journal des débats*, 29 septembre 1935)

[...] l'appareil moteur comporte 2 appareils turbo-réducteurs du type Rateau-Chantiers de Bretagne [ACB], exécutés par les usines Schneider, au Creusot [...]

Des ingénieurs se mettent en grève

(*Le Journal des débats*, 11 juin 1936)

À la Société Rateau, turbines et ventilateurs, des piquets de grève appartenant aux services d'étude sont installés depuis vendredi.

Ils sont constitués par des ingénieurs qui sont tous des jeunes, mais tous diplômés de grandes écoles. Ils demandent que leur traitement de début soit porté de 1.250 à 1.800 francs par mois.

C'est la première fois que pareil fait se produit parmi les ingénieurs.

SOCIÉTÉ RATEAU

(*Le Journal des débats*, 23 juin 1936)

Le bénéfice de l'exercice 1935 ressort à 1.478.364 fr. contre 2.366.415 fr. en 1934.

Conflits divers

(*Le Journal des débats*, 5 avril 1937)

Deux grèves partielles ont éclaté hier dans la banlieue de Paris l'une, dans une blanchisserie de Pantin, à propos du renvoi d'une déléguée ouvrière, l'autre aux usines Rateau, à La Courneuve, où 40 des ouvriers ont refusé de travailler hier pour récupérer le temps perdu le lundi de Pâques.

SOCIÉTÉ RATEAU

(*Le Journal des débats*, 15 juin 1937)

Les comptes de 1936 se soldent par un bénéfice net de 1.858.285 fr. contre 1.478.774 fr. l'an dernier. Le solde disponible ressort à 1.887.711 fr. On ne connaît pas encore l'affectation de ce solde qui sera proposée. Rappelons que, l'an dernier, la presque totalité du résultat bénéficiaire avait été reportée à nouveau.

Rateau

(*Le Journal des finances*, 24 septembre 1937)

Rateau est délaissé à 165. Cette société a dû procéder à des aménagements industriels ainsi qu'à l'augmentation de son effectif ouvrier en raison de l'augmentation de son carnet de commandes.

Rateau

(*Le Journal des finances*, 26 novembre 1937)

Rateau n'a pas encore repris la rémunération de son capital, mais ses profits nets de 1936, après plus d'un million de « dépréciations diverses », s'établissent à 1.858.285 fr. contre 1.478.774 francs seulement en 1935.

Annuaire industriel, 1938

RATEAU (Société). Direction et bureaux : r. Rateau, La Courneuve (Seine). T. Fland. 11-40 à 11-49. Ad. t. Turmachi-LaCourneuve. Siège social : 40, r. du Colisée, Paris, 8^e. Soc. an. au cap. de 37.500.000 francs. — Conseil d'adm. : Prés. : M. Léon Guillet, membre de l'Institut, directeur de l'École centrale ; Vice-prés. : M. Paul Chaleil, anc. élève de l'École Polytechnique ; Adm. : MM. Marcel Champin, président de la Société Louvroil et Recquignies ; [Victor Defays, Officier de l'ordre de Léopold, ing. E. C. P., du Génie civil et des Mines, prof. à l'Université de Louvain](#) ; André Dupont, adm. délégué des Ateliers et Chantiers de Bretagne [ACB] ; Henri-Edm. Fouché, vice-prés. des Ateliers et Chantiers de Bretagne ; [Dr Émile Marchoux*, prof. à l'Institut Pasteur](#) ; R. Margot-Noblemaire, directeur général de la Cie Internationale des Wagons-Lits [CIWLT] ; Alexis Rateau, industriel ; Michel Sohm, ing. conseil aux Mines de Bruay (E. R.). — Usines : r. Rateau, La Courneuve (Seine) ; Atelier de Constructions mécaniques et de robinetterie générale, fonderie de fonte, de bronze et d'aluminium : 30, r. Carnot, Le Pré-Saint-Gervais (Seine) ; [Ateliers de constructions mécaniques ; Muysen-lez-Mallines \(Belgique\)](#) ; fonderie de fonte et ateliers de mécanique et de constructions de chaudières basse pression : superficie totale des usines : 280.000 m², dont 35.000 m² couverts ; nombre d'ouvriers : 2.000. Organisations ouvrières : restaurant ouvrier, infirmerie, Soc. de Secours mutuels. École d'apprentissage à La Courneuve. La Société Rateau est affiliée à la Caisse de Compensation de la Région parisienne. — Succursales et agences en France, dans les Colonies et à l'Étranger : 16, r. St-Siméon, Bordeaux. T. 42-45 ; 18, bd Victor-Hugo, Lille. T. 29-95 et Inter 209 ; 36, r. Waldeck-Rousseau, Lyon. T. Lalande 04-57 ; 18, r. du Transvaal, Marseille. T. National 10-35 ; 58, r. de Mon-Désert, Nancy. T. 70-74 ; 23, quai d'Orléans, Nantes, T. 131-44 ; [8, r. Alphonse-Raffi, Alger*, T. 54-15 ; 87, r. Dupleix, Casablanca*, T. 26-87 ; 12, T. Jean-Levacher, Tunis*, T. 39-56.](#)

Pompes centrifuges et à piston : pompes pour liquides spéciaux, pompes à incendie, pompe. de compression, pompes agricoles et d'arrosage, électropompes, motopompes, turbopompes, pompes alimentaires, centrifuges — Ventilateurs industriels : soufflants, aspirants, mus par turbine à vapeur ou moteur électrique ; types centrifuge, hélicoïde ou hélico-centrifuges — Compresseurs centrifuges et à pistons avec moteur électrique, turbocompresseurs. Machines soufflantes, turbosoufflantes

.....
Compresseurs pour moteurs d'avions. — Robinetterie industrielle pour eau, vapeur, air, gaz : vannes, clapets de retenue. Soupapes pour vapeur saturée et sur chauffée, robinets à boisseau. — Instruments de mesure et de régulation pour eau, gaz et vapeur : régulateurs-amplificateurs pour le contrôle automatique de la pression. Indicateurs de débit, soupapes de sûreté, purgeurs automatiques, manomètres, indicateurs de niveau à distance, appareils pour mesurer le degré de la vapeur, etc. — Toutes installations utilisant des pompes, ventilateurs ou turbines à vapeur : service des mines, service de bord, stations de pompage, épuisement des formes de radoub, aérage des tunnels, soufflage des foyers, utilisation des vapeurs d'échappement, aspiration des poussières, tirage mécanique, transport pneumatique, etc. (27-2090)

La grève dans la métallurgie se poursuit dans la lassitude
Deux nouvelles usines touchées
(*Le Journal des débats*, 3 avril 1938)

Il s'agit de la Société Rateau, à La Courneuve, qui occupe 1.500 ouvriers, et la Société d'optique et de mécanique de haute précision*, rue de la Croix-Nivert, qui compte 200 employés.

Un communiqué des usines Rateau
(*Le Journal des débats*, 4 avril 1938)

La Société Rateau, de La Courneuve, communique :

La grève des ateliers Rateau, à La Courneuve. s'est déclenchée vendredi, aussitôt après la paye, quelques minutes avant la sortie régulière des équipes principales. Il n'y avait eu préalablement aucune réclamation de la part du personnel. D'ailleurs, la société a toujours assuré, avec une complète diligence, l'application de toutes les prescriptions légales ou conventionnelles.

Les prétextes invoqués après coup se réfèrent aux discussions générales actuellement en cours pour l'ensemble des industries des métaux de la région parisienne. Il y a donc là une nouvelle manifestation de la pression exercée par des éléments extérieurs à l'encontre des intérêts directs du personnel comme au mépris de la légalité.

SOCIÉTÉ RATEAU
(*Le Journal des débats*, 21 juin 1939)

Les comptes de l'exercice 1938 qui seront présentés à l'assemblée du 28 juin se soldent par un bénéfice net de 6.522.703 francs contre 4.173.270 francs pour 1937.

SOCIÉTÉ RATEAU
(*Le Journal des débats*, 27 mai 1940)

Le dividende de la Société Rateau sera porté à 30 fr. contre 20 fr. pour l'exercice précédent.

LES ROTHSCHILD
L'épopée d'une dynastie de financiers
(*Réalités*, mars 1952)

La Compagnie du Nord a également de grosses participations dans... la Compagnie Rateau*...

SOCIÉTÉ RATEAU
[Desfossés 1956/1090]

S.A., 1903.

Siège social : Paris, 40, rue du Colisée.

Usines : La Courneuve, 141, rue Rateau. [Muysen-les-Malines \(Belgique\)](#).

Conseil d'administration :

Lacourte (Robert), 941 (v.-pdt ACB), 1090 (pdt Rateau).
 Margot-Noblemaire (René)^[x/00][fils de Maurice (dg PLM) et d'une Noblemaire, elle-même fille d'un dg du PLM. Ép. Marcelle Rateau. Carr. : Rothschild], 393 (adg CIWLT), 424 (STAIC), 427 (Transp. dép.), 941 (ACB), 971 (Cie générale de construc.), 1090 (v.-pdt Rateau), 2029 (Grands hôtels du Levant)[+ SVHNA].
 Anxionnaz (René)^[x0], 941 (ACB), 1090 (adg Rateau).
 Maulmin (René de), 941 (adg ACB), 1090 (Rateau).
 Niel (F.), 1090 (Rateau).
 Rateau (Alexis), 1090 (Rateau).
 Rouchet (Marcel)^[x/00], 849 (Nantaise de fonderies réunies et de construc. mécaniques), 941 (pdt ACB), 1090 (Rateau).
 Cambournac (Louis)^[xx/0x0](1886-1973)[ing. P+C, dir. SNCF*], 226 (ph Santa-Fé), 339 (Ch. de fer dép.), 1062 (Anc. Éts Eiffel), 1090 (Rateau).
 Norguet (René)^[00/00], 934 (Chavanne-Brun), 945 (dg Dubigeon), 947 (adg At.+ch. Loire), 951 (Cie indus. et financ. Penhoët), 972 (EIC), 1023 (v.-pdt Delattre et Frouard), 1090 (Rateau), 1990 (Say, depuis 1950).
 La Rochette (Guy de)^[x/00][Empain](Desc. possible d'un ing. co-fdt des Hts fnx et fonderies de Givors. Ép. Ariane de Potapoff), 314 (Électrorail), 342 (v.-pdt SGTE ex-Métro), 349 (pdg Spie), 805 (Min. Grds Lacs), 1090 (Rateau), 1170 (ACEC), 1287 (pdt Jeumont), 1298 (v.-pdt-adm. Parisienne air comprimé), 1423 (v.-pdt CECA), 2233 (Gaumont) [+ adm. CPCU (1636) jusqu'en déc. 1950 et Jeumont-Maroc].

Renard (L.), 1090 (secr. gén. Rateau).

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Divid. et tantièmes
1948	31.959	30.306
1949	56.678	53.445
1950	85.221	80.484
1951	92.624	86.115
1952	135.582	128.094
1953	139.363	128.015
1954	137.895	128.015
1955(30 sept.)		

1961 : création de Rateau-Schneider en 1961.

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :
 Société des turbines à vapeur Rateau-Schneider.
 Creusot-Loire et Alsthom-Atlantique : 49,99 % chacun.

1984 : faillite de Creusot-Loire. Alsthom reprend Rateau.

Alstom : nouvelles suppressions de postes en vue
 par D.C. [Denis COSNARD]
 (*Les Échos*, 21 mai 2003)

[...] Parmi les mesures à l'étude évoquées hier figure en particulier l'arrêt de la fabrication de turbines à vapeur industrielles à La Courneuve [Rateau], près de Paris, qui entraînerait la disparition d'environ 300 postes sur 530. Fin avril, Siemens a accepté de

payer 1,1 milliard d'euros pour acheter les turbines industrielles d'Alstom. Mais le groupe allemand a obtenu que l'usine de La Courneuve, lourdement déficitaire depuis des années et où la CGT est très présente, soit exclue de l'accord. Du coup, l'avenir de cet établissement paraît très sombre. Une réunion avec les syndicats devrait préciser la situation fin mai. [...]

2003 : Fermeture.